



FEVRIER 2017

Cambrin

au fil des mois...

Samedi 4 février

CONCOURS DE BELOTE

Organisé par l'Amicale Laïque
À la salle polyvalente Léonce Pruvost— inscriptions sur place à partir de 14h00.
Tarif 5€ par personne—renseignements au 06.81.43.43.61

Dimanche 5 février

APRES-MIDI CARNAVAL

Organisé par l'Association des Parents d'Elèves
A la salle des associations de 14h à 17h
Réservé aux enfants de l'école

Mardi 7 février

BALAYAGE DES FILS D'EAU

Samedi 11 février

REPAS DANSANT

Organisé par la GYM

Lundi 13 février

COLLECTE DES DECHETS VERTS

ANIMATION RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

À la garderie périscolaire de 9h45 à 11h15
Réservée aux enfants qui ont entre 3 mois et 6 ans, accompagnés de leur(s) parent(s)
(employant une assistante maternelle) ou de leur assistante maternelle.

**Lundi 13 février au
Vendredi 17 février**

CENTRE DE LOISIRS

Samedi 18 février

VIDE DRESSING

Organisé par l'Association des Parents d'Elèves
Salle polyvalente Léonce Pruvost

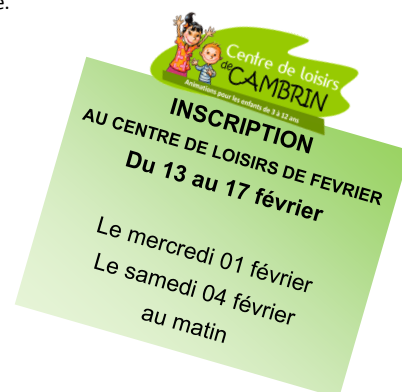
Lundi 27 février

ANIMATION RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

À la garderie périscolaire de 9h45 à 11h15
Réservée aux enfants qui ont entre 3 mois et 6 ans, accompagnés de leur(s) parent(s)
(employant une assistante maternelle) ou de leur assistante maternelle.

Collecte des encombrants 2017

Le 08 mars
Le 21 juin
Le 29 novembre



A l'agenda - A l'agenda - A l'agenda
Au mois de mars : le 04/03: Concert du Jam's Band, le 11/03: Soirée à Thème organisée par l'Amicale Laïque, le 12/03: Assemblée Générale du Club du 3ème âge, le 17/03: permanence de M. Bays, le 25/03: rassemblement catéchèse...



CANDIDATURES ANIMATEURS

Les candidatures au poste d'animateur pour les centres de loisirs d'avril et de juillet sont à envoyer en Mairie à l'attention de M. Caron Julien, directeur du centre de loisirs, avant le 25 février 2017.

PAS DE CALAIS - LE DÉPARTEMENT
Odette DURIEZ et Frédéric WALLET

INFO : l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

Avec l'âge surviennent parfois des difficultés à effectuer les gestes de la vie quotidienne, comme faire le ménage, les courses, le repas, la toilette ...

Pour compenser cette dépendance et permettre aux personnes âgées de vieillir en toute sérénité selon leur choix, à domicile ou en établissement, le Conseil Départemental attribue l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). Evaluée en fonction du niveau de dépendance, cette allocation permet de financer des prestations ou de participer aux frais liés à l'accueil en établissement.

L'APA est une prestation en nature. Elle ne fait l'objet d'aucun recours sur succession ou donation et n'est pas soumise à l'obligation alimentaire.

Le montant de l'APA est proportionnel au degré de perte d'autonomie.

Les imprimés de demandes peuvent être retirés à la Mairie ou à la Maison de l'Autonomie MDS rue Boutleux à Béthune.

Le dossier accompagné des pièces justificatives doit être déposé à la Mairie du lieu de résidence.

Pour obtenir davantage d'informations contactez soit la Mairie, soit la Maison du Département Solidarité Artois à Béthune au 03.21.21.63.92

*Merci à la Municipalité de nous permettre de communiquer.
Odette DURIEZ et Frédéric WALLET - Conseillers Départementaux*

Pas-de-Calais
Le Département



EXTENSION D'URBANISATION

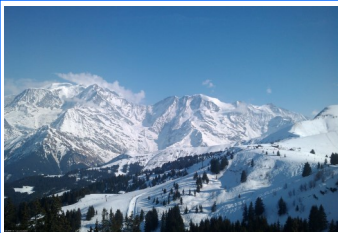
Le permis d'aménager pour la 3ème et dernière tranche a été déposé cette semaine.

36 parcelles d'environ 500m² en lots libres de constructeurs seront commercialisées au 1^{er} semestre de cette année.

Dès que le service commercial de Pas-de-Calais-Habitat aura atteint les 30% de réservation les travaux de voiries et de viabilisations seront lancés.



Organisé par l'APE



20 ados Cambrinois partiront à Megève du 11 au 18 février 2017 en Colo hiver avec l'association "Autrement Loisirs". Ce séjour est cofinancé par la CAF, la Municipalité et les parents. Nous leur souhaitons d'excellentes vacances sur un site exceptionnel où la neige est bien présente...



Quelques infos... Quelques infos... Quelques infos...